

Compte rendu de la séance du vendredi 14 mars 2014

Présents : VEYSSIERE Michel, GRANIER Lucien, ROGALLE Bernadette, PAPAIX Yvan, SOUQUET Pierre, GALIN Marcel.

Représentés: PAPAIX Martine par GRANIER Lucien.

Absents excusés : BONNET Marie-Anne, AMIEL Marie-Cécile, MAURETTE Jean-François.

Secrétaire de séance : ROGALLE Bernadette.

Ordre du jour:

1/ Adoption du compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

2/ Régie du camping municipal :

- Compte administratif et compte de gestion 2013,
- Affectation des résultats,

3/ CCAS :

- Compte administratif et compte de gestion 2013,

4/ Budget Principal :

- Compte administratif et compte de gestion 2013,
- Affectation des résultats,

5/ Conditions Prêt de la salle "L'école"

6/ Questions diverses

1/ Adoption du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ 2014 011 Budget Camping : Adoption Compte Administratif 2013.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du résultat constaté au compte de gestion 2013:

Budget Communal

	Résultat clôture 2012	Autofinancement affecté à l'investissement en 2013	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	- 191 889.82	+ 155 995.95	- 136 221.90	- 172 115.77
Fonctionnement	+ 155 995.95	+ 155 995.95	+ 115 336.28	+ 115 336.28
Solde	- 35 893.87	0	- 63 625.81	- 56 779.49

Il propose l'affectation suivante des résultats :

1°) Le résultat négatif constaté cumulé de la section d'investissement est affecté au compte D001 = - 172 115.77 € de la section d'investissement du BP 2013.

2°) L'excédent constaté de la section de fonctionnement est affecté au compte de recette 1068 soit + 115 336.28 de la section d'investissement.

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la proposition d'affectation des résultats

2bis/ 2014 012 Budget annexe camping : affectation du résultat 2013

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du résultat constaté au compte de gestion 2013:

Budget annexe Camping

	Résultat clôture 2012	Autofinancement affecté à l'investissement en 2012	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	- 6.636.38	24 014.38	- 11 655.86	+ 5 722.14
Fonctionnement	+ 65 375.70	- 24 014.38	+ 14 400.10	+ 55 761.42
Solde	+ 58.739.32	0	+ 2 744.24	+ 61 483.56

Il propose l'affectation suivante des résultats :

1°) L'excédent cumulé constaté de la section d'investissement est affecté au compte R001 = 5 722.14 € de la section d'investissement du BP 2013.

2°) L'excédent cumulé de 55 761.42 constaté en 2013 de la section de fonctionnement est affecté pour partie au compte de recette 1068 soit 24 000€ de la section d'investissement et au compte R002 Recettes de fonctionnement BP 2012 pour 31761.42€.

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la proposition d'affectation des résultats.

3/ et 4/ 2014 013 Budget principal et CCAS : Compte administratif 2013

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N + 1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le maire.

Considérant que, pour ce faire, le maire doit quitter la séance.

Monsieur le Maire avant de quitter la salle, demande à Mr GRANIER, adjoint chargé des finances, de présider la séance en son absence et de présenter le résultat de gestion 2013 pour le budget principal, en accord avec le compte de gestion de la Trésorerie Générale :

2013	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année
Investissement	399 066.92	262 845.02	- 136 221.90
Fonctionnement	265 037.14	380 373.42	+ 115 336.28

	Résultat clôture 2012	Autofinancement affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	- 191 889.82	+ 155 995.95	- 136 221.90	- 172 115.77
Fonctionnement	+ 155 995.95	+ 155 995.95	+ 115 336.28	+ 115 336.28
Solde	- 35 893.87	0	- 63 625.81	- 56 779.49

En 2013 les ressources d'investissement d'un montant de 418 840.97 € se décomposent comme suit : 37% d'autofinancement, 17% en subventions reçues et 3% de remboursement de fonds de compensation de TVA et 42% pour un appel de fonds sur emprunt de 175 000 € Elles ont été affectées pour 352 123.11 € (soit 88%) à l'investissement, pour 46 943.81 € (soit 12%) au remboursement en capital des emprunts.

Les principales opérations effectuées concernent:

le chemin de la cascade d'Ars (23 920 €),

les aménagements pour partie de réseaux pluvial voirie centre et haut du village (70 885 €),

les acquisitions foncières (6 813€),

aménagement de L'Ecole (222 267 €) ,

points noirs paysagers (15 437€)

et les autres aménagements (Castelminier, illumination Noël, accrobranche ,divers).

La section de fonctionnement en dépense est en hausse de 22% vs 2012 soit un coût supplémentaire de 48855€ principalement investi dans les coûts généraux (entretien énergie voirie... pour 19 741€), dans les salaires (Prestations supplémentaires médiathèque.... pour 4 090€) charges financières (10 804€), subvention pour cabane du trouen 6.000€, subvention trail(11 000€).

Les recettes sont en accroissement de 21 751 € (+6.2%).

La section de fonctionnement en recette est en hausse de +2% vs 2012 soit remboursement TVA accrobranche pour 11 210€ et accroissement de la dotation générale de fonctionnement pour 8 336€.

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- D'adopter le Compte Administratif 2013.
- D'adopter en suivant le Compte Administratif annexe du CCAS non utilisé en 2013.

4/ 2014 014 Budget Principal : affectation du résultat 2013.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du résultat constaté au compte de gestion 2013:

Budget Communal

	Résultat clôture 2012	Autofinancement affecté à l'investissement	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	- 191 889.82	+ 155 995.95	- 136 221.90	- 172 115.77
Fonctionnement	+ 155 995.95	+ 155 995.95	+ 115 336.28	+ 115 336.28
Solde	- 35 893.87	0	- 63 625.81	- 56 779.49

Il propose l'affectation suivante des résultats :

1°) Le résultat négatif constaté cumulé de la section d'investissement est affecté au compte

D001 = - 172 115.77 € de la section d'investissement du BP 2013.

2°) L'excédent constaté de la section de fonctionnement est affecté au compte de recette 1068 soit + 115 336.28 de la section d'investissement.

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la proposition d'affectation des résultats.

5/ Conditions Prêt de la salle "L'école".

Reportée au prochain conseil municipal

6/ Questions diverses.

RAS

VEYSSIERE Michel	SOUQUET Pierre
GALIN Marcel	PAPAIX Martine Procuration à Lucien GRANIER
GRANIER Lucien	ROGALLE Bernadette
BONNET Marie-Anne Absente	AMIEL Marie-Cécile Absente
PAPAIX Yvan	MAURETTE Jean-François Absent

Compte-rendu affiché le 27 mars 2014 à la porte de la mairie, conformément à l'article L2121-25.